**DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD**

**A L’OCCASION DE LA 43ème SESSION DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE L’ÉTAT DES ÉMIRATS ARABES UNIS**

**Genève, le 8 mai 2023**

Monsieur le Président,

Le Tchad souhaite la cordiale bienvenue à la délégation de l’État des Émirats arabes unis et salue sa participation au 4e cycle de l’EPU.

Le Tchad félicite l’État des Émirats arabes unis pour la présentation de son quatrième rapport national qui met en lumière les efforts et les réalisations les plus marquants en matière de promotion et de protection des droits de l’homme, notamment les mesures adoptées pour honorer les engagements pris et mettre en œuvre les recommandations acceptées lors de l’examen et de l’adoption de son troisième rapport périodique.

Afin de consolider ses acquis dans le domaine de la promotion et de protection des droits de l’homme, le Tchad recommande à l’Etat des Émirats arabes unis les recommandations ci-après :

1. Envisager la procédure de la ratification du deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort ;
2. Envisager de renouveler le soutien financier au Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture.

Le Tchad souhaite à l’État des Émirats arabes unis un examen couronné succès.

Je vous remercie.